

M. Peddle: Si le député d'York-Ouest voulait remplir sa tâche comme il le doit, il aurait dû parler des problèmes urbains à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Peddle: Et il n'aurait pas dû se livrer à ce genre de radotage dont la presse est parfois friande.

Le député d'York-Est a dit que les choses ont changé depuis l'an dernier. J'en conviens. Elles ont empiré et continuent d'empirer de jour en jour. Je ne vois aucune amélioration dans le système des comités. Je ne sais si le député doit être promu au Sénat, mais quelque chose a dû se passer qui l'a fait changer d'avis. En tout cas, s'il continue à faire preuve d'un tel illogisme, il ne sera pas réélu. Il y a quelques mois, il a fulminé contre le système des comités, mais maintenant tout est devenu subitement beaucoup mieux. Moi, je prétends que tout va de mal en pis. Maintenant, le député est devenu le grand défenseur des comités; maintenant tout va bien. Il y a, quelque part, quelque chose qui cloche. Il se pourrait, je le répète, que le député songe à être nommé au Sénat ou que sa déception ait été atténuée par la perspective d'une augmentation de salaire assurée.

• (9.00 p.m.)

Le député a parlé des bureaux régionaux. Il a dit qu'ils avaient été conçus pour épauler les députés et qu'ils ont bien rempli leur rôle. Je ne sais à quels députés il songeait. Je n'ai jamais vu la couleur d'un bureau régional. Je n'ai aucune idée de l'effectif des bureaux régionaux. Ils sont aussi éloignés des députés de ce côté-ci de la Chambre que le sont certains systèmes de Washington. Nous n'y avons pas plus accès. Le député a précisé qu'il n'aimait pas la façon dont les choses allaient. Sauf erreur, son parti a innové. Le caucus se réunit maintenant toutes les deux semaines. Tout député qui veut y prendre la parole doit faire connaître, à l'avance, la question qu'il veut soulever. Alors, on lui dit s'il y sera autorisé. C'est un changement, même si je n'appelle pas ça un changement pour le mieux.

J'ai posé aujourd'hui dans cette Chambre la question de privilège sur laquelle Votre Honneur a statué. Le très onctueux ministre des Transports (M. Jamieson) est en train de se tailler au Canada une réputation de fin matois, urbain, suave et même onctueux.

Une voix: Si onctueux, qu'il vous glisse entre les doigts.

M. Peddle: La façon d'agir du ministre au cours de ces derniers jours n'a certainement

pas été élégante. On m'a damé le pion plus d'une fois. Je n'ai rien à y redire, mais ici il ne s'agit pas de cela. Ce dont il s'agit c'est précisément d'un ministre de la Couronne qui se sert des fonctions qu'il occupe pour obtenir une information avant que celle-ci soit communiquée à la Chambre. Le ministre des Transports s'est permis, pour favoriser ses ambitions politiques personnelles, de communiquer l'information à des gens à Terre-Neuve quatre heures avant que la Chambre ait été mise au courant de son côté.

Des voix: C'est une honte!

M. Peddle: J'ai été élu au Parlement et ce n'est pas ce qui me gêne, ce n'est pas ce qui me dérange. Mais je veux avoir l'impression de bien gagner mon salaire. Ceux qui m'ont élu contribuent à payer mon salaire. J'essaie de faire mon travail. Quand un député se voit réduit à l'impuissance par un membre de la coterie gouvernementale, cela ne me semble pas de bon augure pour l'avenir de cette institution. Si cela doit continuer, je n'hésite pas à dire que je réfléchirai sérieusement sur l'utilité de continuer à faire partie de cette institution. Je ne veux pas être là à titre purement décoratif. Les membres du Parlement on certaines responsabilités et la plupart d'entre eux les acceptent. Je ne pense pas qu'un ministre ou toute autre personne ait le droit de leur mettre des bâtons dans les roues. Si le ministre des Transports veut améliorer son image politique à Terre-Neuve, qu'il y retourne et qu'il se lance dans la politique provinciale. Dieu sait qu'il y a assez de place maintenant, et c'est là où ses talents pourraient être mis à contribution.

Il est bien des cas où nous sommes traités cavalièrement. Je ne me plains pas, monsieur l'Orateur. Le 30 avril 1969, comme il est congné à la page 8168 du Hansard, j'ai posé une question au ministre suppléant des Transports. Je lui ai demandé de faire une déclaration sur un grave accident d'autocar du CN en Terre-Neuve où neuf personnes avaient été blessées. L'autocar était totalement détruit. Le ministre suppléant m'a déclaré qu'il serait heureux d'enquêter et de me tenir au courant. C'était à l'époque où le ministère et les ministres allaient de l'avant. Quelques semaines après, le ministre actuel était nommé. Le 20 mai, un mois après, j'ai demandé au ministre de bien vouloir enquêter sur cet accident. Il me dit être heureux de le faire. J'attends toujours la réponse, monsieur l'Orateur. Ce n'est qu'un exemple; il y en a beaucoup d'autres.

Le ministre des Transports, contrairement à l'image qu'il cherche à projeter, se montre l'un des plus grands tergiversateurs que nous